

# COMPTE-RENDU C.M

## 08 Mars 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour, à 19h30, sous la présidence de François BARRIERE, Maire.

Présents : ALASTOR-LOUDIERE Marie – BARRIERE François – BOISSIE Didier - BRUEL Stéphanie (Représentée en début de séance par TARRIE-CIPIERE Maryse) - COUDON Gilbert – COUDON Julien – DALLEAU-GLEYAL Octave Axel - FEL Maryline – FOURCADE Stéphanie - JACQUET Nelly - LACOSTE Stéphane - LHOUMEAU Christelle - MERLE Cédric – TARRIE CIPIERE Maryse - TREMOLIERES Benoit – VIGIER Chantal

Représentés : LECLERCQ Guy par FEL Maryline

Secrétaire séance : DALLEAU-GLEYAL Octave Axel

### Approbation du procès-verbal de la séance du 02 Février 2024

Le conseil municipal vote par 1 ABSTENTION, 16 POUR.

### Vote du compte administratif 2023

#### Budget COMMUNE :

Le compte administratif est arrêté comme tel :

Dépenses de Fonctionnement : 483 216,10 €

Recettes de Fonctionnement : 685 393,75 €

Dépenses d'Investissement : 503 746,11 €

Recettes d'Investissement : 448 449,00 €

Fin de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 202 177,65 € et un déficit d'investissement de 55 297,11 €.

Monsieur Le Maire quitte la séance, c'est Monsieur Stéphane LACOSTE qui prend la présidence et procède au vote. Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR le compte administratif.

### Vote du compte de gestion 2023

#### Budget COMMUNE :

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR le compte de gestion 2023.

### Délibération d'Affectation du résultat

#### Budget COMMUNE :

Suite à la clôture du budget Lotissement au 31 Décembre 2022, le budget de la commune a obligation de reprendre le résultat déficitaire de ce dernier pour un montant de 26 110,12 €.

Besoin de financement au 1068 : 55 297,11 € + 26 110,12 € = 81 407,23 €

Excédent reporté au 002 : 120 770,42 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR

### **Arrivée de Stéphanie BRUEL**

### Vote du Budget Primitif 2024

#### Budget COMMUNE :

Le budget Primitif est équilibré et arrêté comme tel :

Fonctionnement : 699 240,42 €

Investissement : 298 559,90 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR.

### Questions Diverses

- Le Mardi 19 Mars 2024 à 11h00 aura lieu au monument aux Morts de SAINT-CONSTANT la Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- La Départementale qui va au centre bourg de Fournoulès n'est plus entretenue depuis plus d'un an. Monsieur Le Maire demandera une intervention auprès du service routier départemental.

La séance est levée à 21h00.

